

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
12/08/2022

Dossier complet le :
12/08/2022

N° d'enregistrement :
2022-ARA-KKP-3976

1. Intitulé du projet

Création d'une surface commerciale INTERMARCHÉ sur la commune de SAINT GERMAIN DES FOSSES (03)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Clément GAUDET, Chargé d'opérations Centre Est

RCS / SIRET

3 3 4 0 5 5 6 4 7 0 0 5 7 5

Forme juridique

SA à conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
- Rubrique 41 : « Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus ».	Aires de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Transfert d'un Intermarché sur la commune de SAINT GERMAIN DES FOSSES. L'Intermarché actuel est situé en centre-ville, il sera remplacé par un commerce de proximité et ne sera donc pas laissé en friche. Le futur Intermarché sera lui plus en extérieur de la ville et comprendra les aménagements suivants :

- rétrocession de 2 575 m² à la commune de ST GERMAN DES FOSSE, correspondant à une partie de la voirie, 6 places de parking semi-perméables et 1 bassin de gestion des eaux pluviales pour cette partie
- la construction d'un bâtiment commercial de 2 662 m² dont 1 444m² de surface de vente
- la construction d'une station-service et la construction d'une station de lavage qui réutilise les eaux de lavage
- un drive
- un parking de 82 places semi-perméables dont 18 électriques, 3 jeunes parents, 4 PMR et 1 ASP
- 10 places de stationnement 2 roues dont 1 avec prise de recharge électrique
- une voie mode doux et une piste cyclable

4.2 Objectifs du projet

1/ Augmenter la surface de vente initial,e afin de proposer un service plus important aux habitants de la commune et ses alentours.

L'Intermarché existant sera remplacé par un commerce de proximité afin de maintenir un service dans le centre. Le nouvel Intermarché sera plus en extérieur de la ville et permettra un accès depuis la RN209 et la RD173. Une station-service et une station de lavage viendront compléter les services proposés.

2/ Le nouvel Intermarché permettra la création d'emplois supplémentaire sur la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Lors de la phase travaux:

- abattage d'arbres par une méthode douce pour l'accès de la voirie rétrocedé à la RN209 (encadré par un écologue)
- création d'un tourne à gauche (RN209)
- construction du nouveau bâtiment Intermarché (2 662 m2), de la station-service et de la station de lavage
- Construction du parking
- Aménagement paysager

Durée des travaux inférieure à 1 an.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Lors de la phase exploitation les aménagements sont les suivants:

- Station service
- Station de lavage auto
- 18 places de recharges électriques, 4 PMR, 3 JP
- 10 places 2 roues sous abris dont 1 avec prise de charge
- 6 places à l'entrée (rétrocédées) pour les habitants

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de vente	1 444m ²
Emprise au sol	1 199m ²
Espaces vert	10 249 m ²
Surface parking	1240m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de Moulins, 03260, Saint-Germain-des-Fossés.

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 2 1' 4 1" 64 Lat. 0 3° 4 3' 4 6" 73

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas 2 PPRi et 1 PPR retrait/gonflement des argiles 7 sites sont BASIAS sur la commune Le site est concerné par aucuns de ces plans de prévention. cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les mouvements de terre se feront seulement sur le terrain. L'excédentaire servira à remblayer le déficitaire.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les mouvements de terre se feront seulement sur le terrain. L'excédentaire servira à remblayer le déficitaire.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas Une haie arbustive/arborée sera traversée par la voirie qui rejoint la RN209. Cette haie a un enjeu potentiel fort. Elle est susceptible d'abriter des gîtes à chiroptères. Des investigations complémentaires sont en cours et des mesures de compensation sont d'or déjà prévu.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain existant est un espace agricole. Mais les parcelles sont identifiées en zone 1Aue du PLU de St-Germain-des-Fosses : " future zone d'activité à vocation commerciale dans le secteur des Justices."
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas L'implantation d'un nouveau commerce augmentera le trafic lors de la phase des travaux et d'exploitation du site. Il existe cependant déjà un trafic routier présent avec la RN209 et la RD173 et la proximité avec les autres activités à l'Est du site
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas • Durant la phase de chantier dû aux trafics d'engins et à la construction du nouvel établissement ; • Durant la phase d'exploitation, les émissions sonores seront liées aux véhicules de la clientèle et du personnel, aux livraisons et à la collecte des déchets.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'impliquera aucune nuisance olfactive que ce soit durant la phase travaux et la phase d'exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet pourra engendrer temporairement des vibrations durant la phase de travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>De nouveaux éclairages seront implantés sur le parking et le long du bâtiment.</p> <p>Cependant, une partie du site est déjà sujette aux émissions lumineuses dues aux lampadaires présents le long de la RD173 et la RN209, et la zone ne se trouve pas dans une zone naturelle protégée.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas</p> <p>Le projet engendrera des rejets dans l'air liés aux engins de chantier pendant les travaux, puis aux véhicules des clients, personnels, livraisons et collecte des déchets pendant la phase d'exploitation.</p> <p>Une étude GES a été effectuée</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas</p> <p>Les caractéristiques du sol ne permettent pas d'infiltrer les eaux pluviales. La gestion des eaux pluviales sera assurée par deux bassins de rétention (partie rétrocedée et partie Intermarché) d'un volume minimum de 96 m³ et 300 m³. Les débits limités de rejet des ouvrages de rétention seront respectivement de 0.89 l/s et 1.38 l/s au réseau d'eaux pluviales collectif.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les laboratoires de l'Intermarché et la station-service disposeront d'ouvrage de prétraitements (BAG et SH) avant rejet au réseau séparatif privé puis public.</p> <p>La station de lavage réutilisera les eaux de lavage en cycle fermé afin de limiter la consommation d'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase d'exploitation, les déchets seront liés à l'activité du magasin Intermarché. Les déchets produits seront non dangereux de type : DIB, cartons, plastiques, fermentescibles. Leur collecte sera gérée par des prestataires agréés et éliminés dans des filières appropriées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aménagements se feront sur un terrain qui est actuellement végétalisé ; le projet modifiera donc l'occupation des sols, avec l'imperméabilisation d'une partie des parcelles.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

cf. rapport d'étude environnementale du cas par cas

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

cf. rapport d'étude environnemental du cas par cas

Au vu des éléments ci-dessous nous ne pensons pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire.

- Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques ou naturels ;
- Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle remarquable ;
- Le projet engendrera peu d'impact /nuisances supplémentaires
- Des mesures de réduction et de compensation sont d'ores et déjà prévues pour limiter les impacts du projet sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport d'étude environnementale

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Beynost

le,

11/08/2022

Signature

L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES

24, Rue Auguste Chabrières

75015 PARIS

Tél. 01.69.64.12.61 - Fax 01.69.64.12.60

SIRET 334 055 647 00575 - APE 4711F